



DÉCHETS MÉNAGERS

ÉVOLUTION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

À PARTIR DU 17 JUILLET 2023

Boissettes
Boissise-la-Bertrand

Madame, Monsieur,

À partir du 17 juillet 2023, les modalités de collecte des déchets changent :

Ordures ménagères

- Le pavillonnaire et les petits collectifs de 10 logements maximum seront collectés une fois par semaine ;
- Les collectifs de plus de 10 logements, les entreprises et les administrations seront collectés deux fois par semaine (sauf cas particuliers).

Déchets verts

Les déchets verts seront collectés du 1^{er} avril au 15 juillet et du 15 août au 30 novembre, soit :

- Un démarrage plus tardif et une fin anticipée du service, pour tenir compte des périodes de gel ;
- Une interruption du service du 16 juillet au 14 août.

Ces évolutions sont consécutives aux constats suivants :

- Les tonnages des ordures ménagères ont baissé avec la mise en place des extensions de consignes de tri ;
- Le besoin de réduire davantage l'impact environnemental de la collecte ;
- Le besoin de maîtriser les coûts de la collecte, liés à l'inflation.

Vous trouverez joint au présent courrier le nouveau calendrier de collecte.

Les services du SMITOM-LOMBRIC restent à votre disposition pour toute précision et vous prient d'agréer, Madame, Monsieur, leurs salutations distinguées.

Thierry SEGURA
Vice-Président
en charge de la collecte

Franck VERNIN
Président
du SMITOM-LOMBRIC